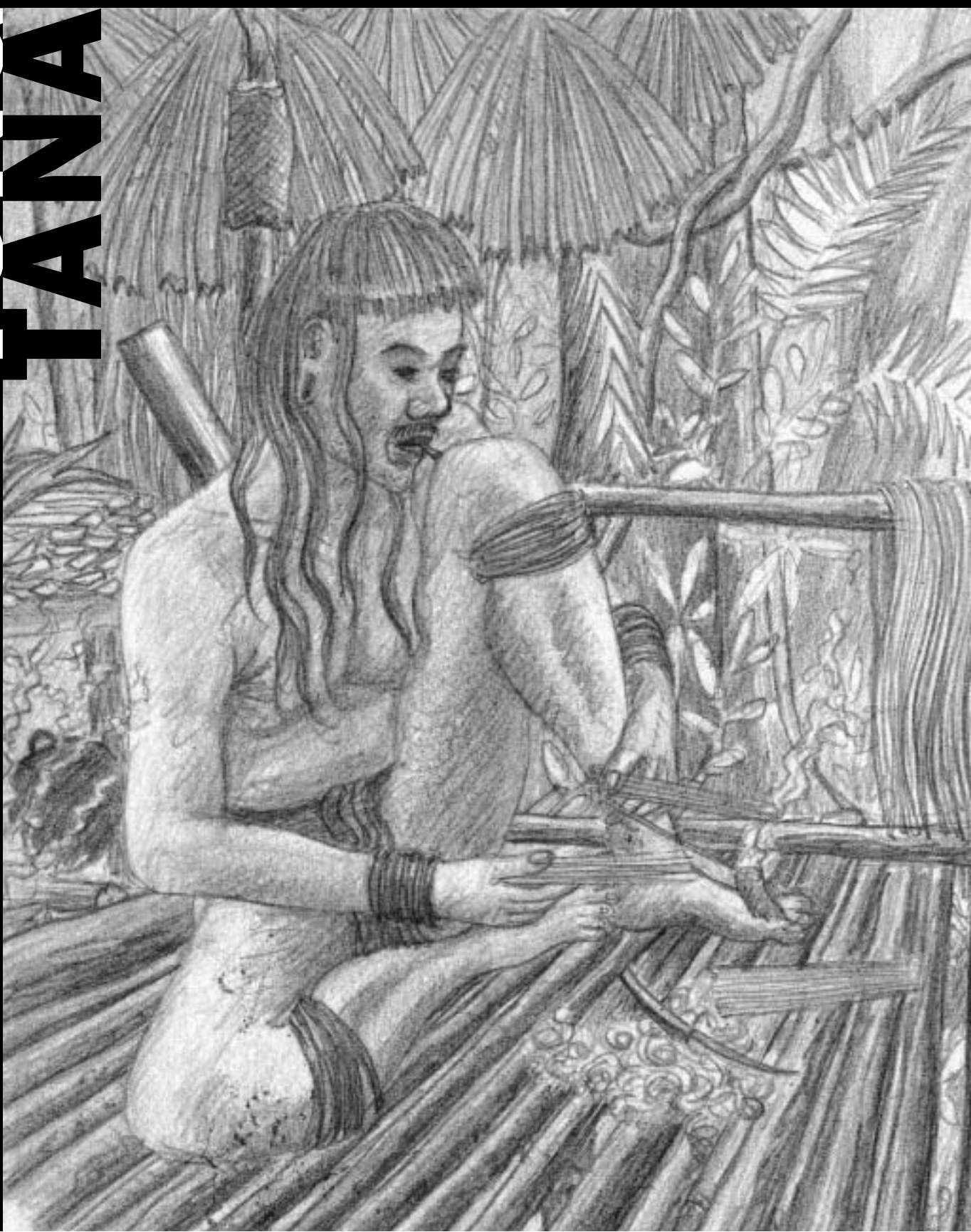


Décembre 2002

Bulletin d'information sur les forêts  
vierges, les peuples autochtones et  
le commerce du bois

# TONG TANA

Bruno-Manser-Fonds



La société post-moderne définit son bien-être principalement en fonction de son pouvoir d'achat et de sa capacité de consommation. Elle exige constamment la production de nouveaux biens pour satisfaire ses envies, tout en fermant ses propres sites de production. Cette société sans éthique condamne ainsi une grande partie de l'humanité à l'impuissance et à une vie sans but, car le transfert de la production dans les «pays en développement» y rend impossible un développement social sain et organique – donc durable. Quand la société postmoderne ne parvient pas à imposer ses intérêts par des contrats, des sanctions et du chantage, elle n'hésite pas à employer la force, comme le montre la menace de guerre qui plane aujourd'hui sur les dernières réserves de pétrole qui échappent encore au système.

Une période de récession économique comme celle que nous vivons en ce moment a un effet positif: elle met en lumière le funeste système de dépendances et de complicités qui est le nôtre, et elle montre que les conquêtes de la civilisation ne sont qu'un gigantesque croquemitaine.

Le 19 novembre 2002, 247 Indonésiens ont été reconduits vers le Kalimantan par la police du Sarawak. Ces ouvriers s'étaient subitement retrouvés sans travail après la faillite et la fuite du propriétaire étranger de trois fabriques de contreplaqués et de meubles. Ils y avaient travaillé durant des années pour un salaire mensuel de 150 francs environ.

Au Sarawak, beaucoup d'autochtones refusent aujourd'hui encore de si mauvaises conditions de travail. Néanmoins, leur propre système économique (durable) est progressivement détruit par les journaliers mal payés de firmes globalisées, qui bénéficient d'un

*En août 2002, au cours d'une nouvelle expédition à la recherche de Bruno (demeurée hélas sans résultat) ...*



*... Erich Manser a déposé une plaque commémorative au pied du Batu Lawi. En langue penan, elle dit: Ton amour est vivant – nous ne t'oublierons jamais!*

financement international et de la bénédiction du monde politique. Ces peuples libres et indépendants depuis des siècles ou des millénaires n'auront finalement pas d'autre choix que de renoncer à leur dignité, à leur culture et à leur savoir, et de s'engager comme employés au rabais.

On peut rêver que le marasme économique se prolonge. Pour les Penan comme pour beaucoup d'autres peuples indigènes, c'est une bénédiction. Avec le ralentissement conjoncturel, des tronçonneuses et des bulldozers se taisent, des travailleurs étrangers – une masse croissante de personnes de peu de droits, faciles à manipuler – sont renvoyés chez eux.

Pour la société postmoderne aussi, la crise est une chance. Nous baignons depuis si longtemps dans cette «civilisation» que son lent déclin passe inaperçu (ou que nous ne voulons le voir). Elle était pourtant fondée sur les modèles fonctionnels de sociétés de chasseurs et cueilleurs, puis de bergers et de paysans. Mais leur processus civilisateur s'est mué en un processus décivilisateur qui ne promet plus que la désolidarisation, la violence, la séparation des classes sociales et une fuite en avant d'une société insensée vers le cynisme et l'aliénation.

Pas religieux au sens conventionnel du terme, Bruno Manser se basait sur sa propre expérience de la vie, ses propres élans du cœur et ses propres convictions. Escaladant le Batu Lawi à la fin des années 1980, il se retrouva subitement dans une situation apparemment sans issue: plus moyen de redescendre. Là, il pria – et fut entendu. Déjà résigné, il trouva le lendemain matin des accessoires laissés par une expédition précédente, qui lui permirent d'échapper à la mort. Cette prière envoyée au Ciel et à la Terre traite de notre responsabilité envers les autres – envers toute forme de vie. Seule la solidarité nous permet de sortir des ténèbres. De même, c'est ensemble seulement que nous pouvons poursuivre le travail de Bruno. Toute l'équipe du BMF souhaite à vous, à vos proches et à nous tous ensemble de joyeuses fêtes et une bonne année 2003!

John Künzli & le BMF-Team

## **Prière matinale**

Toi, force créatrice  
qui donne la vie,  
montre-nous aujourd'hui le chemin.  
Transforme notre âme  
en amour de toute forme de vie terrestre.  
Où existent des souffrances, apaise-les, toi!  
où existe la faim, calme-la, toi!  
où existent des contentieux, aplanis-les, toi!  
Toi,  
nous tous ensemble.

## Des Penan traînent en justice la Samling et le gouvernement du Sarawak

Informations par Rapports communautés (Sarawak), complétées par jk

Dans leur lutte pour faire reconnaître leurs droits, les Penan du cours supérieur du Baram ont déposé une plainte contre la firme Samling et contre le gouvernement du Sarawak. Pour empêcher le bon déroulement du procès, la multinationale des bois tropicaux tente par tous les moyens de dresser les différents peuples dayaks les uns contre les autres.

Les quatre villages penans de Long Kerong, Long Sepigen, Long Sait et Long Ajeng exigent une reconnaissance de leurs droits fonciers et coutumiers, et accusent le gouvernement d'avoir octroyé illégalement des concessions forestières sur leur territoire. Tant la Samling que le gouvernement contestent tout droit des Penan sur ces forêts et persistent à défendre le point de vue

- que les Penan ne sont pas des citoyens du Sarawak – et n'ont donc aucun droit sur ces terres – aussi longtemps qu'ils n'ont pas prouvé le contraire
- que la carte indiquant les limites de leur territoire n'a en aucun cas été établie par les Penan eux-mêmes, et qu'ils ne peuvent donc pas la comprendre



*Les Penan du Baram supérieur ne veulent pas d'exploitation industrielle des forêts sur leur territoires, même si elle est pratiquée d'une manière «durable». Rejet du projet FOMISS de Samling en 1999.*

- que la dite carte ne peut servir de preuve, ayant été produite par des étrangers
- que même si les Penan avaient eu de tels droits, ceux-ci auraient été annulés par l'annonce, le 11.09.1997, de la création d'une «forêt protégée» dans cette région (réservée à l'industrie du bois)
- donc que l'octroi de concessions et l'exploitation du bois ne sont pas illégales
- qu'un peuple nomade comme les Penan ne peut s'appuyer comme d'autres Dayak sur l'Adat, la loi traditionnelle (non écrite) des autochtones de Bornéo



*Depuis des décennies, la compagnie Samling rend la vie dure aux Penan sédentarisés du Baram supérieur ...*



*... et détruit l'habitat des derniers nomades de la rivière Adang. Photo: huttes abandonnées des nomades penans*

- que l'exploitation du bois ne porte aucunement atteinte au mode de vie des Penan et n'entraîne aucun préjudice pour eux
- donc que les Penan ne sont pas habilités à exiger de quelconques droits
- et que les Penan ont déposé cette plainte pour des motifs peu clairs, visant uniquement à défendre des intérêts étrangers.

Le gouvernement du Sarawak prie la Haute Cour de ne pas accorder l'entraide judiciaire requise par les plaignants. Par ailleurs, la Samling souhaite poursuivre les Penan en justice pour la destruction d'infrastructures et de machines, bien que la plupart des responsables soient inconnus et que les prévenus jugés aient été acquittés.

### L'audition des témoins ajournée

Le procès – le premier qui porte sur les droits territoriaux des Penan – s'est ouvert le 24 septembre 2002. De nombreuses communautés avaient envoyé des délégations à Miri pour soutenir les plaignants. A la déception générale, l'audition des témoins a été reportée à mi-janvier 2003 après seulement une demi-heure de débats. Cela à la suite de la présentation par la défense de trois requêtes supplémentaires, notamment d'une requête émanant de **deux groupes de Kenyah voisins des Penan** (ceux de Long Semiang et Lio Mato), qui demandèrent à pouvoir témoigner en faveur de la Samling!

Les Penan présents tombèrent des nues et même le tribunal se montra surpris. L'avocat qui présenta cette requête des Kenyah se justifia en expliquant que ceux-ci venaient seulement d'être informés par la Samling



*Avec des bulldozers pour détruire la forêt pluviale, des gaz lacrymogènes pour intimider les Penan. Samling n'a pas d'égard et ...*



*... peut compter sur l'aide de la police et de l'armée pour briser la résistance des Penan.*

de la plainte des Penan; que les terres que ces derniers revendiquent appartiennent en fait aux Kenyah de Long Semiang et Lio Mato, et que ceux-ci se portent ainsi au secours de la firme accusée.

Interrogés par le juge, l'avocat de la Samling et le représentant du gouvernement contestèrent toutefois les revendications territoriales des Kenyah. Quant à lui, l'avocat des Penan déclara au juge qu'il croyait volontiers que les deux groupes de Kenyah puissent avoir des droits sur des terres et des droits coutumiers dans les zones qu'ils occupent, mais qu'il doutait que leurs revendications puissent s'étendre sur l'ensemble des terres réclamées par les Penan.

Pourquoi les Kenyah soutiennent-ils le gouvernement et la Samling, bien que ceux-ci leur dénie clairement des droits fonciers? Cela n'a de sens que si l'on considère leur intervention comme une tactique destinée à saboter le procès.

En août 2002, une délégation de la Samling a rendu visite aux trois villages de Long Tungan, Long Semiang et Lio Mato, dans le but de convaincre les Kenyah que les Penan voulaient les déposséder de leurs terres. Ils ont prétendu que si les Penan obtenaient gain de cause, eux les Kenyah devraient quitter la région. Enfin, ils les ont directement menacés: si les Kenyah ne soutiennent pas la Samling contre les Penan, elle ne leur versera plus leur allocation annuelle.

Le 2 septembre 2002, le chef du village de Long Tungan rencontra l'avocat de la Samling à Kuching. Celui-ci confirma que le versement de l'allocation ne serait poursuivi que si les Kenyah étaient disposés à faire ce qui leur était demandé. Le chef dut signer plusieurs documents, donnant notamment plein pouvoir à la Samling pour s'opposer à la plainte des Penan au nom des Kenyah, et confirmant l'accord de 1993.

Par ce dernier, les Kenyah permettaient à la Samling d'exploiter sans restriction le bois de leurs trois do-

maines. En échange, la firme s'engageait à verser annuellement, de 1994 à 2013, la somme de 2187 US\$ aux 67 familles de Long Tungan, 1297 US\$ aux 52 familles de Lio Mato et 1305 US\$ aux 40 familles de Long Semiang.

La Samling conteste toute propriété foncière aux Kenyah et aux Penan. L'accord ci-dessus confirme cette position puisque la firme ne verse pas des «indemnités» aux Kenyah, mais des «allocations à bien plaisir». Pour un peu moins de 50 francs suisses par famille et par année, la Samling peut ainsi s'approprier leur bois durant 20 ans.

Mais le comité de Long Tungan avait eu des contacts avec les Penan de Long Sait, Long Sepigen et Long Kerong et connaissaient leurs objectifs. Le chef de Long Tungan communiqua donc à l'avocat de la Samling que son village refusait de signer les documents que lui soumettait la firme, car «il ne serait pas correct de lui donner cette sorte de blanc-seing au nom de tous les membres de la communauté, pour une action qui sert uniquement ses intérêts à elle». Il lui paraissait déplacé de prendre parti – surtout devant un juge. Il dénonça aussi certains passages de la déclaration sur l'honneur, jugés faux et trompeurs. Néanmoins, ils furent signées par les deux autres villages (Lio Mato et Long Semiang).

## **Diviser pour régner**

Les délégués des Kenyah de Long Tungan et les Penan des villages voisins de Long Sait, Long Kerong et Long Sepigen ont admis la nécessité de coopérer pour garantir leur coexistence pacifique et défendre ensemble leurs droits coutumiers.

Le courage et la sagesse des Kenyah de Long Tungan sont dignes d'éloges. Ils savaient qu'en refusant de s'aligner, ils en subiraient les conséquences. L'annonce par la Samling qu'elle cessait immédiatement de verser l'allocation annuelle à ce village incita une partie des habitants à se retourner contre leurs autorités. Le différend et la tension qui divisent maintenant cette communauté répond exactement aux vœux de la Samling.

La firme ne recule devant aucun moyen pour faire triompher ses intérêts. Elle aiguise les rivalités entre autochtones dans l'espoir de profiter de leurs divisions. Ses méthodes dénuées de scrupules, qui font fi de toute probité, doivent être sévèrement condamnées. La Haute Cour ne s'attendait sans doute pas à une stratégie aussi immorale de la part de la Samling, visant uniquement à ralentir ou à bloquer la procédure. Pour contrer cette manœuvre de la Samling, les Penan ont déposé une déclaration sur l'honneur au tribunal, ainsi que le document que la firme a fait signer par les deux villages consentants. Nous avons bon espoir de voir le juge reconnaître la tactique ignoble de la firme, refuser la requête des Kenyah et admettre la revendication des Penan.



ART FOR TROPICAL FORESTS

## **La fondation «L'ART POUR LA FORET TROPICALE» soutient le projet de cartographie**

jk – Même si cela déplaît à l'élite dirigeante du Sarawak, les cartes géographiques jouent un rôle prépondérant dans le cadre des requêtes de titularisation des terres, en fixant des limites précises aux revendications et en les légitimant.

Déjà au début des années 1990, les Penan avaient établi des cartes sommaires. Quelques-unes ont été jointes à leur plainte de 1998. Un peu partout dans le monde, les tribunaux avaient commencé, à l'époque, à rendre des terres aux peuples indigènes sur la base de telles cartes.

Par la suite cependant, la cartographie des territoires penans ne progressa que lentement. En mai 2001, la Haute Cour du Sarawak reconnut pour la première fois une carte comme pièce à conviction. Pour soutenir la plainte de quatre de leurs villages, les Penan demandèrent alors à pouvoir disposer de cartes précises.

**La cartographie des territoires requiert d'importantes ressources humaines et financières.** Il s'agit d'abord d'initier des Penan au travail de terrain (diverses techniques combinées), d'interroger les anciens et tous les membres de la communauté et d'acquiescer les infrastructures nécessaires. Ainsi, il a fallu louer un vaste bureau, l'équiper d'un matériel informatique de bon niveau (hardware et software) et de moyens de communication efficaces. Des assistants ont dû être engagés temporairement. Mais la plus grande partie du travail est effectuée par les Penan; les experts étrangers se contentent de donner les instructions (dans le cadre d'ateliers de travail) et d'examiner les résultats. La validité de ces derniers est en effet régulièrement contrôlée par des juristes locaux et des experts locaux et internationaux. S'ils constatent des lacunes ou des défauts, les instructions données au personnel local sont aussitôt adaptées. Tous les participants sont indemnisés pour leurs prestations. Certains frais (justice, locaux, voyages internationaux) sont considérables. Téléphoner par satellite est également onéreux, mais pour le procès en cours, l'outil s'est avéré très précieux.

Avec le concours de délégués penans, le BMF a élaboré, début 2002, un programme qui prévoit la cartographie de 16 villages dans la région des sources du fleuve Baram et de huit territoires de nomades. L'ensemble du programme est devisé à 650 000 francs, ce qui dépasse les possibilités du BMF. Heureusement, **la fondation «L'ART POUR LA FORET TROPICALE», créée en novembre 2001 par le galeriste bâlois Ernst Beyeler, s'est montrée intéressée, si bien que nous lui avons soumis une demande formelle de financement à fin juin 2002, pour un projet pilote divisé en trois phases (l'ensemble du projet est divisé en 9 phases). La première (4 villages) se rapporte au procès en cours. Entamée au début de l'année 2002, elle est**



*Les Penan dessinent une carte de leur territoire, l'ayant assez présent à leur mémoire.*

aujourd'hui achevée. Les phases 2 et 3 prévoient la cartographie de trois autres villages et de deux territoires de nomades. Pour ce projet pilote nous avons demandé – à coté des 26 000 francs à la charge du BMF – 150 000 francs.

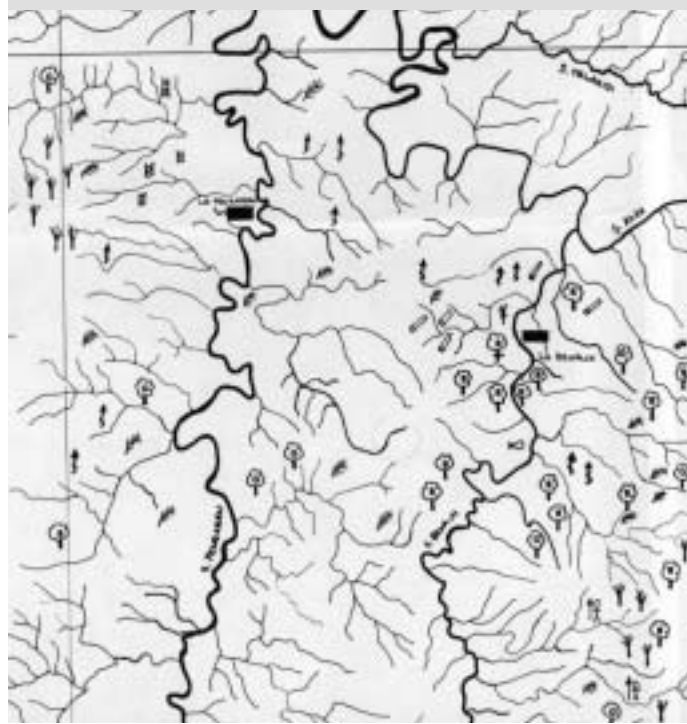
Bien que la fondation «L'ART POUR LA FORET TROPICALE» ait reçu beaucoup plus de demandes qu'elle n'en attendait, le conseil de la fondation décida en octobre 2002 de soutenir le projet pilote du BMF par une subvention de 120 000 francs. Cette contribution permet de le réaliser en grande partie, les démarches judiciaires liées aux phases 2 et 3 n'intervenant que plus tard. Tout devrait être achevé à fin 2004. Chaque année, plusieurs voyages au Sarawak seront nécessaires, car le résultat de ce projet pilote sera déterminant pour l'obtention d'un soutien ultérieur du programme par la fondation.

Mais l'enthousiasme des Penan, l'engagement des ONG locales, la coopération qui s'instaure entre les peuples dayaks, le préavis favorable des avocats et les jugements les plus récents sont autant de signaux positifs qui permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

**Au nom des Penan et des partenaires du projet, le BMF remercie de tout cœur Ernst Beyeler et la fondation «L'ART POUR LA FORET TROPICALE»!**

(→ bientôt dans l'internet: [www.artfortropicalforests.org](http://www.artfortropicalforests.org))

*On ajoute des sagoutiers, des zones de chasse, des tombes et des huttes abandonnées sur la carte à l'aide d'un compas et de la télédétection.*



## La campagne «Commune amie des forêts anciennes» a bien démarré

ch – Pour protéger les forêts anciennes de la planète, il importe d'agir localement, par exemple dans le cadre de l'Agenda 21 local. C'est ce qu'ont entrepris conjointement le Bruno-Manser-Fonds et Greenpeace Suisse en lançant cette campagne à mi-septembre 2002. Par lettre, toutes les communes de Suisse ont été invitées à contribuer à leur protection en se montrant sélectives lors de l'achat de matériaux et lors de constructions ou de rénovations.

Chaque jour, 40 000 hectares de forêts primaires sont victimes d'un pillage commercial de leurs ressources, principalement dans les régions où existent encore des forêts vierges étendues: en Russie, au Canada, au Brésil, en Indonésie et au Congo.

Ce comportement à courte vue représente une cause importante de la destruction des forêts. Le bois des forêts primaires entre en effet dans la composition de nombreux objets d'usage courant tels que contreplaqués, portes, papier WC, etc. Or, ce n'est pas une fatalité, car des alternatives existent.

**Être ami des forêts anciennes signifie renoncer à acquérir des bois et produits en bois provenant de forêts anciennes, mais opter pour du bois certifié FSC et/ou des bois suisses ou de pays voisins. Cela signifie aussi utiliser autant que possible du papier recyclé et, de manière générale, réduire la consommation de papier.**

Dans le cadre de la campagne menée jusqu'ici par le Bruno-Manser-Fonds, 306 communes et six cantons

avaient déjà renoncé, avant septembre 2002, aux bois des forêts primaires. Par respect pour cet engagement, le BMF considère qu'ils sont «amies des forêts anciennes», même s'ils ne prennent pas formellement des mesures relatives à leur consommation de papier.

Jusqu'à début décembre 2002, 31 nouvelles communes ont signé la déclaration d'engagement du BMF et de Greenpeace. Il existe donc maintenant au total 327 «communes amies des forêts anciennes» (voir liste en page 8). En février 2003, toutes recevront une distinction attestant de cet engagement.



Feuille d'une Aracée  
(Monstera friedrichsthali)  
d'Amérique Centrale

### Visitez le site [www.foretsanciennes.net](http://www.foretsanciennes.net)

Au cours de son service civil, Markus Holenstein n'a pas ménagé ses efforts pour concevoir et réaliser la plate-forme Internet de Greenpeace et du Bruno-Manser-Fonds. Vous y trouverez non seulement la liste actualisée des «communes amies des forêts anciennes», mais aussi plusieurs notices et nouveautés.

Le site propose également des textes en italien et en romanche

([www.urwaldfreundlich.ch/index.php3?id=6](http://www.urwaldfreundlich.ch/index.php3?id=6))

## Comment convaincre une commune de devenir «amie des forêts anciennes»

### 1. Analyser la situation

La commune est-elle déjà amie des forêts anciennes? Voir [www.foretsanciennes.net](http://www.foretsanciennes.net).

Si ce n'est pas le cas, demander à l'administration communale ce qu'il est advenu de la requête (12.09.02) du BMF et de Greenpeace.

Si nul n'est au courant, établir quelle est la personne compétente à contacter (secrétaire, greffier/greffière, responsable des questions environnementales), lui expliquer brièvement la campagne et lui (faire) remettre la documentation correspondante.

Si la question est en passe d'être examinée, passer au point 2.

La requête a-t-elle été rejetée? Demander un extrait du procès-verbal correspondant et l'étudier, puis passer au point 3. S'il n'y a pas eu de décision formelle des autorités, aller au point 2 (év. au point 3).

Si la commune se montre favorable, mais ne veut pas s'engager formellement, demander et étudier l'extrait du procès-verbal correspondant. Peut-être la teneur de la décision suffit-elle pour que la localité soit «de fait» une «commune amie des forêts anciennes». Sinon, passer au point 3.

### 2. «Lobbying»

Avant que la question soit débattue par l'autorité compétente, essayer de convaincre l'un de ses membres ou l'un des partis en lui expliquant le sens de cet engagement.

### 3. Préparer les arguments et exercer une pression politique

Dans les petites communes, on peut s'allier à un membre du pouvoir exécutif ou législatif, ou à une association locale (cercle de sciences naturelles, groupement de jeunesse, etc.) pour intervenir en faveur de la requête ou pour demander qu'une décision négative fasse l'objet d'un nouveau débat. Préparer de bons arguments, notamment en ce qui concerne les aspects



Dans le PN de Kao Yai en Thaïlande (1985)



Forêt primaire dans le Parc National d'Ujung Kulon à Java (1985)

financiers. Intervenir par voie d'initiative personnelle s'il y a lieu (se renseigner sur les possibilités et les modalités).

Dans les grandes communes et les villes, on s'efforcera également de persuader un(e) politicien(ne) de (re)mettre la question sur le tapis. Contresigné par plusieurs personnes de la localité, une lettre adressée aux autorités communales possède un certain poids politique. On peut aller plus loin en lançant une pétition avec le concours d'une association locale ou d'un groupement politique – surtout si l'on informe les médias au moment de la remise de la pétition!

#### 4. Suivi

Si la requête/la pétition n'est pas encore traitée, insister pour faire avancer le dossier. Les rouages politiques sont souvent très lents et dans les grandes communes, la question est d'abord examinée par une commission. En cas de décision positive, prière d'en informer le BMF ([urwaldfreundlich@bmf.ch](mailto:urwaldfreundlich@bmf.ch)).

Même si tout paraît en ordre, s'informer poliment et vérifier de temps à autre si la décision est bien appliquée en pratique.

### **Porrentruy – un exemple pratique**

A l'occasion de son action «commune amie des forêts anciennes» le BMF a pu poser quelques questions à M. Claude Gury, Directeur du Service des travaux publics de la Municipalité de Porrentruy, une ville d'environ 6700 habitants dans le Canton du Jura. Le conseil de la ville avait décidé en 1996 de renoncer au bois tropical pour ses ouvrages publics et de favoriser le bois indigène.

*BMF: Qu'est-ce qui a incité les autorités de la ville de Porrentruy à prendre cette décision?*

C. Gury: La Municipalité a décidé de renoncer au bois de pillage suite à l'intervention de Mme Charlotte Bélet [membre du BMF] lors de la séance du Conseil de ville du 12 décembre 1996. Ceci faisait également suite à une très grande sensibilisation de la

population à l'époque. Cette mesure avait même été appréciée des entreprises locales travaillant le bois indigène.

*BMF: Comment cette décision est-elle appliquée? Y a-t-il eu des difficultés d'application?*

C. Gury: Il n'y a pas de contrôle sur l'utilisation du bois de pillage. Toutefois, la ville de Porrentruy étant particulièrement petite, l'administration communale n'utilise plus ce type de bois.

L'administration délivrant les permis de construire joint à chaque permis une recommandation demandant de ne pas utiliser de bois de pillage. Cette recommandation a été préparée sur la base des propositions fournies par votre association. Elle propose des exemples de remplacement et semble bien acceptée.

*BMF: Si il n'y a pas de contrôle direct, prescrit-on les essences de bois non souhaitées, p.ex. dans les appels d'offres?*

C. Gury: Non, mais nous allons remédier à cette lacune.

*BMF: En ce qui concerne l'utilisation de bois, que pouvez-vous recommander à d'autres villes/communes?*

C. Gury: Il semble tout à fait facile d'appliquer cette recommandation.

D'autres communes de notre région se sont approchées de nous pour obtenir la recommandation préparée, que nous leur avons bien entendu transmise.

*BMF: Greenpeace et le BMF ont lancé ensemble l'action «commune amie des forêts anciennes», afin de convaincre d'autres communes suisses de renoncer à utiliser des bois de pillage et à réduire leur consommation de papier en encourageant le recours au papier recyclé. La ville de Porrentruy participe-t-elle à cette action?*

C. Gury: Nous sommes disposés à examiner les possibilités liées à convaincre d'autres communes à adopter les mêmes mesures; il en est de même au niveau de l'utilisation de papier recyclé.

*BMF: Nous vous remercions de vos réponses et souhaitons à la ville de Porrentruy bonne chance dans l'application des mesures mentionnées.*

## Les 327 communes «amies des forêts anciennes» en Suisse

<b>Aargau</b>	Reute	<b>Bern/Berne</b>	Salvenach	Rickenbach	Canobbio	La Tour-de-Peilz	Laufen-Uhwiesen
Aarau	Schönengrund	Aefligen	Villars-sur-Glâne	Rothenburg	Capriasca	Lucens	Obernieden
Aarburg	Schwellbrunn	Arch	<b>Genève</b>	Sempach	Chiasco	Lutry	Richterswil
Ammerswil	Spelcher	Bern	Genève	Sursee	Chimadéra	Montreux	Rüschlikon
Baden	Stein	Biglen	Gy	Wauwil	Cureggia	Morges	Rüti
Birmenstorf	Teufen	Büren a.d. Aare	Lancy	<b>Neuchâtel</b>	Genestrierio	Préverenges	Schlatt
Brittnau	Trogen	Ersigen	Onex	Auvernier	Leontica	Prilly	Stadel
Buchs	Urnäsch	Guggisberg	Presinge	Buttes	Lodrino	Renens	Stäfa
Dürrenäsch	Wald	Hasliberg	<b>Glarus</b>	Cernier	Lugaggia	Saint-Livres	Stallikon
Hunzenschwil	Waldstatt	Herzogenbuchsee	Ennenda	Cortailod	Maroggia	Vevey	Steinmaur
Kirchlerau	Walzenhausen	Huttwil	Glarus	Fontainemelon	Migleggia	Yverdon-les-Bains	Turbenthal
Kölliken	Wolfhalden	Interlaken	Schwanden	Le Landeron	Monte Carasso	<b>Wallis/Valais</b>	Uster
Küttigen	<b>Appenzell Innerrhoden</b>	Ittigen	<b>Graubünden</b>	Valangin	Mugena	Ernen	Volketswil
Möhllin	Appenzell	Gonten	Almens	<b>Obwalden</b>	Muzzano	Ferden	Wädenswil
Möriken-Wildegg	Gonten	Köniz	Chur	Kerns	Origlio	Gondo-	Wald
Mühlau	Oberegg	La Neuveville	Feldis/Veulden	<b>St. Gallen</b>	Pollegio	Zwischbergen	Weiach
Murgenthal	Rüte	Langnau	Malenfeld	Altstätten	Porza	Greggions	Wetzikon
Niederlenz	Schlatt-Haslen	im Emmental	Malans	Andwil	Sagno	Iséables	Wetzikon
Oberehrendingen	Schwende	Ligerz	Masein	Nunningen	Sessa	Naters	Winterthur
Oberentfelden	Schlatt-Haslen	Lohnstorf	Nufenen	Solothurn	Sorengo	Saas-Fee	Zumikon
Oberrohrdorf	Aesch	Meiringen	Obersaxen	<b>Schwyz</b>	Tremona	Salins	Zürich
Rheinfelden	Alschwil	Mühleturnen	Poschiamo	Altendorf	Valcolla	St. Martin	
Rudolfstetten-	Birsfelden	Münchenbuchsee	Roveredo	Steinerberg	Vira Gambarogno	Zermatt	
Friedlisberg	Bottmingen	Münsingen	Sent	<b>Thurgau</b>	<b>Uri</b>		
Sisseln	Brislach	Muri b. Bern	Splügen	Aadorf	Altdorf	Baar	
Spreitenbach	Ettlingen	Orpund	Susch	Eschenz	Seedorf	Hünenberg	
Stein	Hersberg	Ostermundigen	Trimmis	Kreuzlingen	Silenen	Risch	
Strengelbach	Hölstein	Rüdtligen-Alchenflüh	Vaz/Obervaz	Neunforn	<b>Vaud</b>	Zug	
Teufenthal	Itingen	Saanen	<b>Jura</b>	Rickenbach	Agile	<b>Zürich</b>	
Villmergen	Lausen	Sigriswil	Delémont	Romanshorn	Apples	Bachembülach	
Wettingen	Liesberg	Sonvilier	Mettembert	Bex	Birmensdorf	Birmensdorf	
Wohlen	Münchenstein	Steffisburg	Porrentruy	Bottens	Bublikon	Bublikon	
Würenlos	Pratteln	Thun	Saint-Ursanne	Bussigny-près-Lau-	Bülach	Bülach	
<b>Appenzell</b>	Reigoldswil	Uetendorf	Soyhières	sanne	Dietikon	Dietikon	
<b>Ausserrhodens</b>	Reinach	Unterseen	Underveller	Champtauroz	Dürnten	Dürnten	
Bühler	Röthenz	Wahlern	<b>Luzern</b>	Crissier	Elgg	Elgg	
Gais	Röthenfluh	Wohlen	Buttisholz	Cugy	Erlenbach	Erlenbach	
Grub	Therwil	Worb	Hergiswil b.W.	Fey	Fällanden	Fällanden	
Heiden	Wenslingen	Wynau	Kriens	Grandson	Gossau	Gossau	
Herisau	<b>Basel-Stadt</b>	<b>Fribourg/Freiburg</b>	Luzern	Jouxtenens-Mézery	Hofstetten	Hofstetten	
Hundwil	Basel	Fribourg/Freiburg	Malters	Lausanne	Horgen	Horgen	
Rehetobel	Riehen	Marly	Meierskappel		Illnau-Effretikon	Illnau-Effretikon	

## **Développement durable: Genève passe des paroles aux actes !**

Aujourd'hui, les fonctionnaires genevois n'utilisent plus que du papier recyclé !

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2001, les 28 000 collaborateurs de l'Etat de Genève utilisent du papier recyclé pour tous les usages courants, soit dans plus de 95 % des cas. En parallèle, des mesures ont aussi été prises pour diminuer la consommation de papier (impression recto-verso, archivage électronique, etc). Le remplacement du papier traditionnel blanc par un papier recyclé permet d'économiser 90% d'eau et 50% d'énergie, de diminuer la pollution de l'eau et de l'air, et bien sûr, d'éviter le massacre des dernières forêts vierges.

Les gains économiques sont aussi à prendre en compte: c'est environ 200 000 francs suisses d'économies effectuées chaque année, découlant pour moitié de l'achat de papier recyclé et pour moitié de la diminution de la consommation.

Précision importante: l'usage du papier recyclé ne pose aujourd'hui plus aucun problème technique. En effet, la qualité du papier recyclé est désormais excellente et les machines modernes sont compatibles avec ce matériau.

### **Le papier, déchet n° 1 de l'administration cantonale**

Le papier est également le principal déchet généré dans les bureaux de l'administration. C'est pourquoi depuis février 2002, l'Etat de Genève récupère de façon systématique le papier, toutes qualités confondues. Les résultats sont très encourageants: en six mois, il y a eu une augmentation de 40% du volume de papier récupéré.

Si le papier est le déchet n° 1, l'administration génère également d'autres déchets qu'elle récupère selon les principes du développement durable: piles, néons, cartouches de toner et matériel informatique.

### **«Ecologie au travail», un pas vers le développement durable**

A Genève, l'administration dans son ensemble a opté pour une meilleure gestion des ressources et la valorisation systématique des déchets dans le cadre du programme Ecologie au travail. Pour lancer cette démarche, neuf ateliers ont été créés, représentant tous les domaines d'activités de l'Etat: bureaux, cafétérias, écoles et université, laboratoires, hôpitaux, construction, nettoyage, garages et ateliers mécaniques. Une septantaine de spécialistes, scientifiques et hommes de terrain de chaque domaine considéré, œuvrent pour établir les directives internes du parfait «écologiste au travail». Une fois acceptées par le Conseil d'Etat, les directives sont mises en œuvre au sein de l'administration. Chaque collaborateur en est informé grâce à un programme de sensibilisation adapté.



*Grenouille (Atelopus oxyrhynchus) endémique des forêts pluviales montagnardes des Andes vénézuéliennes*

### **Un comportement plus respectueux de l'environnement**

L'objectif que s'est fixé Ecologie au travail est de grande ampleur: adopter de nouveaux comportements plus respectueux de l'environnement, dans des domaines aussi divers que nombreux. Dans les deux ans à venir, d'autres directives modifieront encore les habitudes des fonctionnaires.

La participation et l'enthousiasme des collaborateurs de l'Etat révèlent aussi clairement à quel point les fonctionnaires sont fiers d'œuvrer pour le bien public, au sein d'un Etat responsable qui participe à la bonne gestion des ressources de la planète, pour le bénéfice des générations futures.

Daniel Chambaz (président d'Ecologie au travail et directeur du service cantonal de gestion des déchets du Canton de Genève)

*Couple Penan en route dans la forêt; Sarawak 2002.*





Coupe rase au Canada

## Priorité au papier recyclé!

jrd – Ces dernières années, la consommation de papier recyclé est en baisse, bien que sa qualité se soit sensiblement améliorée. Pour beaucoup d'utilisateurs, il n'est pas encore assez bon ...

Dans le cadre de la campagne «Commune amie des forêts anciennes», nous encourageons le recours au papier recyclé, car la cellulose du papier blanc conventionnel provient fréquemment de coupes rases effectuées dans des forêts primaires nordiques (par ex. au Canada) ou tropicales (par ex. en Indonésie).

Le papier recyclé présente de nombreux avantages écologiques (mais aussi financiers) par rapport au papier blanc à fibres fraîches:

- La préparation de la pâte à base de vieux papiers exige moins d'eau et produit un volume d'eaux résiduelles inférieur de moitié.
- La consommation d'énergie est moindre. La production de papier recyclé libère la moitié moins de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère que celle du papier à fibres fraîches.
- La production d'un kilo de papier à fibres fraîches exige jusqu'à 2,2 kilos de bois, alors que les fibres usagées sont recyclables jusqu'à six fois avant d'être trop courtes.
- La collecte des vieux papiers en vue de leur recyclage revient un peu moins cher que leur élimination.
- La rumeur insistante selon laquelle les usines d'incinération des ordures manquent de matières combustibles est inexacte; grâce à la collecte séparée du verre, du métal, etc., le pouvoir calorifique a même augmenté ces dernières années!

Les caractéristiques et les possibilités d'utilisation du papier recyclé font toujours l'objet d'affirmations désuètes et inexactes. Ainsi, il est faux de prétendre que le papier recyclé est plus cher que l'autre (arguments sous: [www.foretsanciennes.net/download/schule/merkbl\\_fr.pdf](http://www.foretsanciennes.net/download/schule/merkbl_fr.pdf))

Au magasin, **achetez donc systématiquement du papier recyclé** pour vos besoins personnels (blocs, enveloppes, papier hygiénique et de ménage, etc.) et pour vos appareils de bureau. Car il ne suffit pas de récupérer et de recycler les vieux papiers, il faut aussi assurer des débouchés suffisants au marché du papier recyclé. Sans pour autant le gaspiller: les feuilles

peuvent être utilisées sur les deux faces (beaucoup de photocopieuses modernes le permettent).

Sources et liens:

[www.altpapier.ch](http://www.altpapier.ch) (aussi en français)

[www.fups.ch](http://www.fups.ch)

[www.papier.ch/francais/papier/lexikon.htm](http://www.papier.ch/francais/papier/lexikon.htm)

[www.foretsanciennes.net](http://www.foretsanciennes.net)

## Une campagne de grande envergure

jk – Lancée conjointement avec Greenpeace, la campagne «Commune amie des forêts anciennes» a coûté quelque 35 000 francs (dont les deux tiers en frais de personnel, 6500 francs pour l'impression des documents et 4000 francs pour la traduction et l'envoi). Elle représente le plus grand investissement du BMF en 2002 après le bulletin (env. 70 000 francs, frais d'envoi compris) et la cartographie des territoires des Penan au Sarawak. Heureusement, la préparation du courrier a été assurée bénévolement par des volontaires. Un grand merci à tous!

## Impressum

Tong Tana - Journal du Bruno-Manser-Fonds (BMF)

Association pour les peuples de la forêt pluviale

Heuberg 25, CH-4051 Bâle, Suisse

Téléphone 061 261 94 74

Téléfax 061 261 94 73

E-Mail: [info@bmf.ch](mailto:info@bmf.ch)

Internet: <http://www.bmf.ch>

Rédaction: John Künzli, J. Rudolf Dietrich

Auteurs: J. Künzli (jk), J.R. Dietrich (jrd), Claude Haltmeyer (ch) etc.

Photos: BMF, J.R. Dietrich, Roger Graf, Greenpeace, Erich Manser, activistes Penans

Dessin du frontispice: Bruno Manser

Traductions: Robert Gogel (français), Nicole Widmer (anglais),

J. Künzli (allemand)

Tirage: 5800 (3700 en allemand, 1400 en français, 700 en anglais)

Paraît trois fois par années

Composition et impression: Gremper AG, Bâle

**Et n'oubliez pas: Nous avons un urgent besoin de votre soutien financier. Merci de tout cœur!**

Pour les dons:

Suisse: La Poste Suisse, Bâle CCP n° 40-5899-8

Coop-Bank, 4002 Bâle, compte 421329.29.0000-5

France: La Poste, Strasbourg, CCP n° 2.604.59T

Allemagne: Deutsche Bank, Lörrach (BLZ 683 700 24) compte 1678556 ou IBAN = DE85 6837 0024 0167855600



## Vernissage de l'exposition Bruno-Manser à Berne, le 24 août 2002

ch/jk – Après une allocution de Ruth-Gaby Vermot (présidente de la Société pour les Peuples Menacés), de John Künzli (BMF) et d'Erich Manser, de nombreux bénévoles animèrent la cour du Kornhaus (lieu de l'exposition), dans une ambiance très conviviale. Inge von der Crone présenta des histoires et contes penans (photo 1), tandis que John Künzli conduisait les intéressés à travers l'exposition (photo 2). L'entrée en scène des «Kids for forests» aurait certainement plu aussi à Bruno (photo 3). Puis Barni Palm et Bettina Horisberger fascinèrent le public avec leurs improvisations musicales (photo 4). Le chansonnier Tinu Heiniger (photo 5) recueillit beaucoup d'applaudissements. Puis vint le tour de l'Appenzeller Stubemusig Rechsteiner (photo 6), dont malheureusement le

concert se termina sous la pluie – une brève averse un peu malvenue dans ces circonstances. Mais dans l'ensemble, ce vernissage et les trois semaines d'exposition à Berne ont obtenu un beau succès. Nous réitérons nos remerciements aux nombreux bénévoles et artistes qui nous ont soutenus.

Jusqu'au 14 septembre 2002, l'expo a été visitée par environ 1200 personnes (dont plusieurs classes d'école), ce qui est très satisfaisant. Son coût total s'est élevé à 16 165 francs (salaires compris) et l'entreprise se solde par un déficit de 10 300 francs, qui aurait été encore plus grand sans la généreuse contribution de la ville et du canton de Berne (2800 francs), que nous remercions ici. Ce déficit était prévisible. A l'avenir, le BMF ne présentera plus cette exposition à ses frais. Mais comme elle avait déjà été montrée dans toutes les grandes villes de langue allemande, Berne valait cette dépense.

## Madame Dreifuss, MERCI!

jk – A peine entrée en fonction, Ruth Dreifuss a tricoté des pulls en compagnie de Bruno Manser sur le Bärenplatz à Berne, afin que ces messieurs les magistrats «aient chaud au cœur». Bruno a beaucoup apprécié le courage, l’opiniâtreté et l’endurance de la conseillère fédérale. Ces qualités, notre ministre saura certainement les faire fructifier une fois la liberté retrouvée. Le BMF félicite Ruth Dreifuss pour l’accomplissement de sa tâche. Au nom de Bruno Manser et des peuples de la forêt pluviale, il la remercie de son fidèle soutien. Nous souhaitons que vos vœux se réalisent, vous l’avez bien mérité!



*Bruno et Ruth Dreifuss, la conseillère fédérale récemment élue; mars 1993.*

## Finances

jk – La stratégie visant à compenser par une expansion la perte de notre fondateur et président Bruno Manser (→ voir Tong Tana, décembre 2001) reposait sur des arguments valables, mais sa mise en œuvre s’avère difficile, surtout en cette période de marasme économique. L’assemblée générale de juillet 2002 avait réduit de 40 000 francs les recettes budgétées, ce qui portait le déficit attendu à 50 000 francs (→ voir Tong Tana, septembre 2002). Or, même cette prévision prudente paraît aujourd’hui trop optimiste. Une augmentation des dons par rapport à l’an passé n’est envisageable que si ce bulletin suscite des contributions beaucoup plus massives que les précédents.

Les grandes dépenses du BMF sont régulièrement mentionnées dans ce bulletin (→ par ex. dans Tong Tana de décembre 2001), tandis que les comptes détaillés sont soumis aux membres de l’association.



*Along Segah, le chef des nomades d’Ulu Limbang, devrait bientôt avoir en mains une meilleure documentation de son « existence »; août 2002.*

Pour 2002, les dépenses les plus importantes sont déjà évoquées dans le présent numéro.

La généreuse contribution de la fondation «L’ART POUR LA FORET PLUVIALE» ne nous met nullement hors de danger. Elle a couvert par un montant d’environ 50 000 francs des dépenses de l’année précédente et surtout du début de cette année, mais cela nous permet tout juste de survivre. Le solde est réservé à une affectation précise et ne soulagera pas les comptes de l’année en cours.

**Grâce à l’aide de la fondation, du moins la tâche centrale du BMF – le soutien des Penan dans leur lutte pour faire valoir leurs droits – est pour le moment assurée.**

Des mesures restrictives sont donc incontournables. Mais où devons-nous/pouvons-nous économiser? Nous pourrions certes réduire de trois à deux le nombre de nos bulletins annuels, mais ils constituent notre principale source de revenus... Sinon, seuls les frais de personnel peuvent être compressés. Comme les salaires sont déjà si bas qu’ils exigent une bonne dose d’idéalisme de la part des collaborateurs, c’est le personnel qu’il faudrait réduire. Mais le faire, c’est diminuer les activités, donc l’impact publicitaire et finalement les dons.

Nous devons bel et bien changer de stratégie: être moins présents sur la scène publique et nous concentrer sur un petit nombre de tâches.

**Même ainsi, cher lectrice, cher lecteur, nous restons tributaires de votre aide. Si vous estimez que le BMF fait du bon travail, nous vous prions instamment de nous envoyer une contribution/une cotisation annuelle si vous ne l’avez pas déjà fait. Nous ne pourrions nous en sortir autrement. Merci! Nous remercions chaleureusement tous les fidèles donateurs qui soutiennent le BMF. Qu’elle soit de 50, de 500 ou de 5000 francs, chaque contribution nous encourage et nous aide à poursuivre la tâche que nous a fixée Bruno: aider les Penan et les peuples des forêts pluviales.**